

AGENCE LEAD CLUSTER PROTECTION		HCR
CO-LEAD CLUSTER PROTECTION		NRC
SOUS-CLUSTER	PROTECTION DE L'ENFANCE	UNICEF (Lead) Plan International (Co-Lead)
	VIOLENCE BASEES SUR LE GENRE	UNFPA (Lead) DRC (Co-Lead)
GROUPES DE TRAVAIL	LTB (QUESTIONS FONCIERES)	NRC (Lead)
GROUPE STRATEGIQUE		Coordinateur et Co-Lead du Cluster Protection, HCR, DRC, UNICEF, UNFPA, NRC, OCHA, OXFAM Intermon, 1 représentant du CCO, 2 représentants des ONG nationales, UNMAS

## Objectif général

*Réduire la vulnérabilité des personnes affectées face aux problèmes prioritaires de protection et renforcer la réponse de protection de l'État centrafricain, des communautés locales et de la communauté humanitaire.*

## Situation de protection

Depuis mars 2013, suite à la prise de pouvoir par la coalition Seleka, la République Centrafricaine a connu un nouveau cycle d'instabilité. Suite au renversement du gouvernement, un grand nombre de violations des droits de l'homme ont été commises par différents acteurs armés dans le pays, y compris des exécutions sommaires, des violences basées sur le genre, des violations graves des droits de l'enfant ainsi que des pillages et destructions de biens, en particulier dans les zones rurales. En réaction à cette situation, des groupes d'auto-défense locaux sans chaîne de commandement clair, les anti-balaka, se sont renforcés dans une partie du pays. Ces groupes ont commencé dans la deuxième moitié de 2013 une campagne militaire contre les Seleka et ont ciblé une partie de la population civile, en particulier ceux perçus comme collaborateurs de cette coalition Seleka, dont des musulmans et des éleveurs Peulhs. Ces violences ont causé des déplacements massifs de population, à l'intérieur et à l'extérieur de la RCA. Au 31 janvier 2017, la CMP estime que 402 240 personnes sont encore déplacées en RCA dont 127 933 sur 86 sites et 274 307 en familles d'accueil. Par ailleurs, selon UNHCR, 477 736 réfugiés centrafricains se trouvent encore en exil dans les pays limitrophes en Afrique.

Le 5 décembre 2013, la crise a connue une escalade avec des affrontements urbains entre les deux milices à Bossangoa et à Bangui. La situation de protection s'est aggravée dans le pays dans les semaines suivantes. Ceci a entraîné la déclaration d'urgence humanitaire de niveau L3 et l'arrivée de deux forces internationales, la MISCA et la Sangaris, sous l'égide de la résolution 2127 (2013) du Conseil de Sécurité, soutenues depuis mars 2014 par l'EUFOR. Si la présence de ces forces internationales a amélioré la protection physique des populations, leur effectif restait insuffisant face à la dimension de la crise. Un gouvernement de transition a été établi en janvier

2014, afin de restaurer l'autorité de l'administration sur l'intégralité du territoire centrafricain et d'assurer la reprise ou la continuité des services sociaux de base. En avril 2014, le Conseil de Sécurité, à travers sa résolution 2149, a décidé de l'envoi d'une mission intégrée de stabilisation, la MINUSCA, qui sera opérationnelle en septembre 2014. La résolution 2301 qui détermine son nouveau mandat place la protection des civils, la réduction de la présence et de la menace des groupes armés ainsi que la facilitation de la délivrance de l'assistance humanitaire parmi les priorités de la MINUSCA.

Depuis la deuxième moitié de l'année 2013, dans l'ouest et le nord du pays, des populations prises dans les cycles de violence et de combats, se sont retrouvées piégées dans leurs villages d'origine ou dans des villes vers lesquelles elles avaient fui pour échapper aux exactions. Certaines communautés ont été ciblées pour différents motifs économiques et sociaux, mais la perception de ces attaques s'est focalisée sur la dimension d'appartenance communautaire et religieuse, donnant au conflit une nouvelle lecture. Plusieurs communautés du pays sont devenues des enclaves, majoritairement constituées de populations musulmanes, pris au piège de la guerre, retenues par certains groupes radicalisés et privées de mouvement et d'aide humanitaire.

L'évolution de la situation en 2015 et en 2016 fait que la plupart des populations qui se trouvaient dans les enclaves ont recouvré la liberté de mouvement et l'accès aux services sociaux de base existants. Néanmoins, suite à la reprise des activités de certains groupes armés au second semestre 2016 et au début de 2017 dans les préfectures de l'Ouham-Pendé, de l'Ouaka, de la Haute-Kotto, de la Nana-Gribizi et de la Kémo, les communautés à risques ou les populations à risques ont réapparu dans certaines régions, avec un accès très limité aux services sociaux de base existants et une restriction de la liberté de circulation en raison de leur appartenance ethnique ou religieuse.

L'activisme des groupes armés ainsi que les affrontements dans plusieurs régions du pays et le faible déploiement des forces de sécurité intérieures ont favorisé une forte prolifération des armes et une contamination en restes explosifs de guerre (REG) dans plusieurs régions, dont les enfants sont les premières victimes. La présence des armes et des hommes armés rapportée sur plusieurs sites des déplacés a été à la base des attaques sur certains sites, et pose un défi majeur pour le respect du caractère civil et humanitaire des sites et de la contamination de ces sites en REG.

Au cours de 2015, tous les Préfets et Sous-Préfets ont été redéployés. Une enquête organisée par le PNUD entre juin et juillet 2016 sur l'état des lieux du redéploiement de l'administration à l'intérieur du pays révélait un taux de prise de service des fonctionnaires et agents de l'Etat de 88% contre une présence effective de 71%<sup>1</sup>. Néanmoins, le redéploiement des forces de sécurité intérieure et de l'appareil judiciaire reste encore un défi majeur dans plusieurs régions du pays, mettant ainsi en mal la mise en œuvre de droits dans plusieurs domaines.

La tenue des élections présidentielles et législatives apaisées à la fin 2015 a abouti à la mise en place des nouvelles autorités à la tête du pays. Autant l'arrivée des nouvelles autorités est porteuse d'espoir d'un lendemain meilleur, autant ces dernières ont beaucoup des défis à relever au niveau national et régional pour consolider la paix et pour restaurer l'autorité de l'Etat dans tout le pays. La mise en œuvre du DDR n'a pas encore commencé. Néanmoins la Minusca met en œuvre le pré-DDR dans certaines régions en faveur des groupes armés éligibles. Le déploiement des forces nationales de sécurité et de défense demeure encore très faible à l'intérieur du pays pendant que des bandits armés perturbent l'ordre public dans certaines régions, mettant en rude épreuve les acquis des efforts de rétablissement de la cohésion sociale dans ces régions. Entre temps, l'amélioration progressive de la sécurité dans la capitale et dans certaines régions du pays au second semestre 2016, propice aux activités de relèvement, suscite le retour des déplacés internes et des réfugiés.

En 2017, afin de mieux prendre en compte la coexistence des zones d'urgence humanitaire et celles propices aux

---

<sup>1</sup> Une enquête organisée par le PNUD entre juin et juillet 2016 sur l'état de lieu de redéploiement de l'administration à l'intérieur du pays

activités de relèvement en RCA dans la planification, la communauté internationale a soutenu les autorités centrafricaines à élaborer un plan triennal de réponse humanitaire d'urgence<sup>2</sup> et un plan quinquennal de relèvement et de consolidation de la paix<sup>3</sup>. Dans les 2 cas, la protection étant un objectif qui vise à assurer que les personnes affectées bénéficient du respect intégral de leurs droits tels que prévus par le droit national et international, ne se limitant donc pas qu'à la survie et à la sécurité physique mais couvrant un éventail complet des droits dont les droits civils et politiques tels que le droit à la liberté de circulation, à la participation politique, les droits économiques, sociaux et culturels tels que le droit à la santé, à l'éducation ... sera au centre de la mise en œuvre des activités planifiées. La stratégie du Cluster se base sur celle de l'Equipe Humanitaire Pays dont la première priorité est de maximiser les bénéfices de la protection sur la population affectée à 2 niveaux : i) s'assurer que les interventions humanitaires n'augmentent pas les risques liés à l'insécurité de la population affectée en respectant l'approche « ne pas nuire » et en intégrant de manière plus systématique la notion de sûreté et de dignité ii) incorporer et mettre en œuvre les éléments clés de la transversalité de la protection dans l'action humanitaire (accès effectif, principe de redevabilité, participation et autonomisation).

A la crise de protection vient se greffer une crise d'insécurité et de banditisme chronique, ciblant les populations mais aussi les humanitaires, une absence chronique de l'autorité de l'État et d'accès aux services de base, qui a accéléré la fragilisation des groupes de population les plus vulnérables à la crise y compris les enfants, les femmes et les personnes se retrouvant dans une situation de minorité. Ces facteurs, ainsi que des difficultés logistiques et de financement, ont entravé la délivrance d'une aide humanitaire qui comprenne des réponses holistiques aux besoins identifiés.

## Objectifs stratégiques

Dans cette situation, le Cluster Protection a identifié les priorités suivantes de protection et les objectifs à atteindre pour y répondre :

Priorités de protection	Objectifs de protection
<i>La vulnérabilité de la population civile face à la violence armée, y compris les populations à risque</i>	Réduire la vulnérabilité et renforcer la réponse de protection face au conflit armé en tenant compte de la situation spécifique des communautés à risque
<i>Les problèmes de protection des enfants, en particulier la violence, les enfants associés aux groupes armés, les enfants séparés et non accompagnés et le manque d'accès aux soins spécialisés</i>	Renforcer la prévention, la réponse et l'environnement protecteur pour les enfants victimes du conflit
<i>L'étendue des violences basées sur le genre et la faible couverture géographique des services de prise en charge dont la plupart ne répondent pas aux standards de qualité</i>	Augmenter la couverture des services de prise en charge de qualité, renforcer l'accès des survivants à la prise en charge et l'engagement communautaire dans la prévention contre les violences basées sur le genre (VBG)
<i>Les problèmes de protection dans les sites de déplacement, et le besoin de renforcer en matière de protection les réponses apportées pour les retours des personnes déplacées et des réfugiés</i>	Renforcer la réponse de protection dans les sites de déplacement, et assurer des plans de retour qui prennent en considération des priorités de protection
<i>La faiblesse de la réponse étatique et la fragilisation de la réponse communautaire à</i>	Renforcer les connaissances et capacités de réponse en protection des autorités nationales et locales, ainsi que des

<sup>2</sup> Plan de Réponse Humanitaire (HRP) pour les zones qui nécessitent encore une réponse humanitaire d'urgence

<sup>3</sup> Plan national de Relèvement et de Consolidation de la Paix en RCA (RCPCA) pour les activités de relèvement et de consolidation de la paix.

<i>cause de la violence, le déplacement, le trauma, et les tensions communautaires</i>	communautés locales
<i>Le besoin de renforcer les questions de protection dans la réponse humanitaire à la crise</i>	Le rôle de la protection est renforcé en tant qu'une des priorités de l'intervention humanitaire en RCA
<i>Le besoin de renforcer la réponse aux problèmes LTB, notamment dans les zones de déplacement et de retours</i>	Appuyer les autorités et les communautés pour répertorier les problèmes existants et accompagner les victimes à recouvrer la jouissance de leurs droits LTB

Dans le cadre de cette stratégie, la question du respect des droits de l'homme, et la corrélation avec la lutte contre l'impunité en cas de violation, sont deux thèmes majeurs pour non seulement mettre fin aux violations les plus graves dans le pays, mais aussi répondre à une demande importante de la population, que les crimes qui ont été commis depuis décembre 2012 ne restent pas impunis. De plus, il faut aussi que dans chaque étape de l'action de la communauté internationale, une communication claire, transparente, rapide et coordonnée soit faite, afin d'informer au mieux les populations bénéficiaires de ce qu'ils peuvent attendre, de ce qui est possible et de ce qui ne l'est pas.

A cette stratégie de protection est annexé le plan d'action du Cluster Protection, qui détaille les grandes actions et les résultats attendus, ainsi que les mécanismes mis en place pour permettre d'atteindre les objectifs fixés par la communauté humanitaire

## Résultats attendus

---

### Objectif 1:

*Réduire la vulnérabilité et renforcer la réponse en protection face au conflit armé en tenant compte de la situation spécifique des communautés à risque*

Résultat	Acteurs
Système standardisé de monitoring et alerte précoce avec un mapping des acteurs en présence	HCR, DRC, COOPI, OIM et les autres acteurs impliqués
Une base de données sur les incidents de protection sur tout le pays est en place.	Coordination Cluster Protection
La matrice de protection et la matrice des communautés à risque sont régulièrement mises à jour pour identifier les besoins prioritaires dans le pays en terme de protection aux fins de plaidoyer auprès des acteurs pertinents, y compris la MINUSCA à travers le Protection Working Group et le S-MGP	Coordination Cluster Protection
Protection par la présence, monitoring dans les communautés à risque et les zones identifiées comme prioritaires renforcée et plans d'action en place pour favoriser la réponse	HCR, DRC, MINUSCA, Sous-Clusters, COOPI, UNFPA, OIM
L'évacuation humanitaire n'est considérée que comme outil de protection de dernier recours	Coordination Cluster Protection, MINUSCA
Les protocoles d'action et des initiatives de médiation d'urgence sont développés	DRC, Coord. Cluster Protection

Mécanismes d'enquêtes sur les violations des droits de l'homme et de reporting auprès de la communauté internationale maintenus	MINUSCA
La réponse judiciaire aux violations des droits de l'homme les plus graves et aux violences basées sur le genre est renforcée	PNUD, MINUSCA
Les communautés sont sensibilisées sur les Restes Explosifs de Guerre (REG) et Armes Légères et de Petit Calibre (ALPC)	UNMAS/MINUSCA
Les activités de dépollution humanitaire, y compris la neutralisation des explosifs sont initiées et une coordination de la réponse aux menaces posées par les REG est fonctionnelle	UNMAS/MINUSCA

## Objectif 2:

*Renforcer la prévention, la réponse et l'environnement protecteur pour les enfants victimes du conflit*

Résultat	Acteurs
Le mécanisme MRM est maintenu et continu	MRM Task Force, avec appui des partenaires différents
Le mécanisme de monitoring de la protection de l'enfance est maintenu et continu	Membres du sous cluster PE, MAS
Les acteurs clés dans la prévention et la réponse aux besoins de protection de l'enfant sont sensibilisés et un plaidoyer conséquent s'en suit selon le besoin.	Sous cluster PE, Cluster Protection ; MAS
Les activités de soutien et de prise en charge psychosociale de qualité sont mises en place dans les zones prioritaires	Membres du sous cluster PE, MAS, Cluster Santé
Les activités de soutien/IDTR/DDR pour les enfants vulnérables (enfants associés aux forces et groupes armés; ENAS/ES enfants survivant VBG; OEV) sont mises en place dans les zones prioritaires	Membres du sous cluster PE, MAS, sous cluster VBG, Cluster Protection ; CICR ; Ministères de Défense
Le système de référencement est maintenu et mis à jour à Bangui et dans les autres régions prioritaires	Membres du sous cluster PE, MAS, sous cluster VBG ; Cluster Santé ; Cluster Protection ;
Des mécanismes PE à base communautaires sont mis en place ou renforcés dans les zones prioritaires	Membres du sous cluster PE, MAS
Les services de l'État Civil reçoivent l'appui conséquent concernant les services de protection de l'enfance	Membres du sous cluster PE, MAS, sous cluster VBG, Cluster Protection
Les informations et les évaluations des besoins en protection de l'enfance sont régulièrement collectées, analysées et partagées	Membres du sous cluster PE, MAS
Les capacités des membres du SCPE ainsi que des acteurs clés de la protection de l'enfance sont renforcées de façon continue;	Membres du sous cluster PE, MAS, sous cluster VBG, Cluster Protection ; Agences Onusiennes
La présence du sous-cluster et des acteurs de protection de l'enfance est renforcée dans les préfectures afin d'apporter un soutien aux mécanismes locaux de protection	Sous-cluster, Cluster Protection, MAS, UNICEF, Sous-cluster VBG

La protection de l'enfance est intégrée dans d'autres secteurs clés de l'intervention humanitaire en RCA	Membres du sous cluster PE, MAS, sous cluster VBG, Cluster Protection
--	---

### Objectif 3:

*Augmenter la couverture des services de prise en charge de qualité et renforcer l'accès des survivants aux services de prise en charge et l'engagement communautaire dans la prévention contre les VBG*

Résultat	Acteurs
La couverture des services de prise en charge est renforcée, notamment dans l'Est de la RCA	UNFPA, OMS, UNICEF et d'autres acteurs de prise en charge médicale
La qualité des services de prise en charge de gestion de cas et de prise en charge clinique des viols est améliorée et conforme aux standards minimum	UNFPA, UNICEF, OMS, UNHCR, IRC, Ministère des Affaires Sociales
Les survivants utilisent les services de prise en charge centrés sur leur besoins	Tous les acteurs impliqués dans la prise en charge des survivants
Au moins 60% des survivants de viol ont accès à une prise en charge médicale dans les 72h00	Les acteurs de prise en charge clinique des viols (Ministère de la santé, MDM, MSF, ONUSIDA, OMS, UNFPA, UNICEF ...)
Les circuits de référencement sont régulièrement mis à jour et diffusés	Sous Cluster VBG, Groupe de Travail VBG dans les régions
Les hommes, les garçons, les femmes et les filles sont engagés à travers des réseaux communautaires à prévenir les VBG au sein de leur communauté et à soutenir les survivants	Tous les membres du Sous Cluster VBG
Des communications pour le changement des comportements sont régulièrement organisées sur les thématiques relatives à la VBG	Tous les membres du Sous Cluster VBG
La collecte d'information sur les GBV est améliorée et les données de qualité sont partagées pour l'analyse et la prise de décisions (programmatische financière) et d'orientation des plaidoyers	GTVBIMS, SCVBG, GTVBG, Ministère de la santé, acteurs judiciaires
Les VBG sont intégrées dans les différents secteurs d'intervention humanitaire selon les nouvelles guidelines de l'IASC de 2015 sur les VBG	Coordination Sous Cluster VBG
Les SOPs sont mis à jour et diffusés	Coordination SCVBG, GTVBG
Les capacités techniques des acteurs nationaux et internationaux intervenant dans la prévention et la réponse aux VBG sont renforcées	Groupe technique renforcement de capacités
Les dispositifs d'accueil/refuge (abris sûr) sont renforcés pour les survivants de VBG/EAS à Bangui et à l'intérieur du pays	Les acteurs de prise en charge, UMIR, UNPOL, MINUSCA

#### Objectif 4:

*Renforcer la réponse de protection dans les sites de déplacement conformément à la note sur le respect de caractère civil et humanitaire des sites, et assurer des plans de retour qui prennent en considération des priorités de protection*

Résultat	Acteurs
Les systèmes de monitoring, plainte et référencement dans les sites de déplacement sont mis en place et fonctionnels	Coordination Cluster Protection
Les acteurs de la protection sur les sites sont formés sur les problèmes de protection (inclus REG et ALPC) dans et autour des sites en tenant en compte de la dimension sexe et âge	Coordination Cluster Protection
Les forces armées sont sensibilisées sur les spécificités de la protection dans les sites de déplacement, y compris le volet sur la protection de l'enfance et sur les dangers des armes et des REG	Coordination Cluster Protection, Sous-Cluster Protection de l'Enfant
Les aspects de la protection sont pris en compte dans la préparation de plans et stratégies de retour et solutions durables, en étroite collaboration avec l'ICC et le HCT	Coordination Cluster Protection, HCT, ICC, Groupe de Travail Solutions Durables
Les acteurs humanitaires, communautaires, militaires et Gouvernementaux sont formés sur les aspects de protection liés au retour et les solutions durables	Coordination Cluster Protection
Les outils de monitoring de protection sont adaptés à la situation des communautés retournées, en tenant compte de l'aspect sexe et âge	Coordination Cluster Protection, HCR, acteurs de monitoring de protection

#### Objectif 5:

*Renforcer les connaissances et capacités de réponse en protection des autorités nationales et locales, des communautés locales ainsi que des acteurs humanitaires*

Résultat	Acteurs
Les autorités sont appuyées pour finaliser le processus de la domestication de la convention de Kampala sur les droits des déplacés internes	HCR, Coordination Cluster Protection
Les autorités sont appuyées pour l'élaboration d'une loi et d'une politique sur les déplacements internes, conformes aux normes internationales pertinentes	HCR, Coordination Cluster Protection
Les capacités des acteurs judiciaires pour le rétablissement de la chaîne pénale dans la ville de Bangui et dans d'autres préfectures prioritaires sont renforcées	PNUD, MINUSCA, UNICEF
Les mécanismes de protection communautaire sont développés et fonctionnels dans les zones identifiées comme à risque ; et les	Coordination Cluster Protection, acteurs de monitoring de protection

systemes de référencement locaux mis en œuvre par ces mécanismes sont renforcés.	
Une stratégie de renforcement des capacités des ONGs de protection est développée et mise en œuvre en vue de permettre leur meilleure participation aux activités	Coordination Cluster Protection, acteurs impliqués
Les capacités de la police et de la gendarmerie sont renforcées en vue d'assurer efficacement la protection de la population civile	UNDP, acteurs impliqués, UNICEF
Les capacités des Officiers de Police judiciaire et des magistrats sont renforcées en vue leurs permettre de répondre efficacement aux besoins d'enquête et de la bonne gestion de l'administration de la justice.	UNDP, acteurs impliqués, UNICEF
Les capacités de l'Administration pénitentiaire des Maisons d'arrêt sont renforcées afin de mieux assurer le respect des droits des détenus et de bien gérer les incidents de sécurité	UNDP/MINUSCA, UNICEF
Les autorités reçoivent des appuis appropriés pour assurer une gestion effective des lieux de stockage des armes et des munitions afin de réduire le risque de pillage et de combattre le trafic illicite des armes.	UNMAS/MINUSCA
Les mécanismes locaux de protection reçoivent le soutien approprié du cluster et des acteurs de protection	Coordination Cluster Protection
Des benchmarks et un cadre clair sont définis pour préparer la transition de la coordination des activités de protection	Coordination Cluster Protection et de Sous-clusters

## Objectif 6:

*Le rôle de la protection est renforcé en tant qu'une des priorités de l'intervention humanitaire en RCA*

Résultat	Acteurs
Un Centre d'Information et d'Analyse de Protection (CIAP) est mis en place	Coordination Cluster Protection, HCR, DRC
Le système de suivi régulier de mouvements de populations est amélioré afin de répondre aux attentes de l'Equipe Humanitaire Pays	Coordination Cluster Protection, Coordination cluster CCCM, abris et NFIs, partenaires de la CMP
Les rapports mensuels réguliers sont publiés sur les chiffres et les tendances de déplacement de populations (rapports quantitatifs et qualitatifs) ; de rapports de protection thématiques et des alertes de protection	CMP
Des plaidoyers effectifs sur la situation de protection sont réalisés, en priorisant : <ul style="list-style-type: none"> <li>La protection physique, en particulier des forces internationales,</li> <li>Le respect de caractère civil et humanitaire des sites des déplacés internes</li> <li>La planification et déploiement de la MINUSCA, y compris la stratégie de protection des civils, en y incorporant des priorités de protection et des mécanismes de préservation de l'espace humanitaire,</li> </ul>	Coordination Cluster Protection



<ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration de l'assistance humanitaire dans ses aspects d'analyse de besoins, portée géographique et humaine et adhérence aux principes de <i>do no harm (protection mainstreaming)</i>.</li> </ul>	
<p>Le HCT et l'ICC reçoivent le soutien et les orientations techniques appropriés, en y priorisant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les communautés à risque et les zones prioritaires de protection,</li> <li>Le plaidoyer pour la planification de la MINUSCA et la coordination des stratégies de protection,</li> <li>Le <i>Protection mainstreaming</i>.</li> </ul>	Coordination Cluster Protection

## Objectif 7 :

*Les victimes des violations des droits LTB sont assistées pour recouvrer la jouissance de leurs droits*

Résultat	Acteurs
Les acteurs communautaires, les acteurs humanitaires et les autorités sont formés et sensibilisés sur les aspects de logement, terre et autres biens (LTB) liés au déplacement et au retour	NRC
Les autorités reçoivent l'appui nécessaire pour mettre en place une base de données nationale sur le LTB	NRC
Les victimes identifiées de LTB reçoivent l'appui et l'accompagnement techniques nécessaires pour recouvrer la jouissance de leurs droits	
Les leaders communautaires sont formés sur les droits LTB des personnes affectés par le déplacement	NRC, Coordination Cluster Protection
Des plaidoyers idoines sont faits auprès des autorités compétentes aux fins d'assouplir la procédure d'acquisition de parcelle en RCA	NRC
Les capacités des chefs de quartiers sont renforcées sur leurs rôles et responsabilités dans la procédure d'acquisition de parcelles	NRC
Les droits LTB de la femme sont vulgarisés auprès des membres de la communauté et des autorités locales, sensibilisés par ailleurs pour en assurer le respect	NRC
Les autorités reçoivent l'appui approprié en vue d'assurer la sécurisation foncière	NRC
Les autorités reçoivent l'appui technique nécessaire pour la révision de la loi cadre sur le foncier	NRC